

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 septembre 2010 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt quatre septembre deux mille dix

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :**

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

Alain MARTINET à Christine DULAC-ROUGERIE, Michel FANGET à Christine PERRET, Christiane JALICON à Jean-Pierre BRENAS, Jacques LANOIR à Patricia AUCOUTURIER, Louis VIRGOULAY à Isabelle LAVEST

**Excusé(e)s :**

Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

Sandrine CLAVIERES

*Odile SAUGUES a donné pouvoir à Dominique ADENOT et a quitté la séance à partir de la question n° 4.  
Bernard DANTAL a donné pouvoir à Cyril CINEUX pour la question n° 1 et la question n° 2.*

***Danielle AUROI a donné pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET à partir de la question n° 5.***

***Danièle GUILLAUME a donné pouvoir à Françoise NOUHEN et a quitté la séance à partir de la question n° 5.***

-----  
**Rapport N° 32**  
**SUBVENTIONS À L'ASSOCIATION FESTIV'ENZIC**  
-----

Le crédit inscrit au budget primitif 2010, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelle aux associations étudiantes dans le cadre de « Clermont Fête ses Etudiants » s'élève à 6 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de bien vouloir accorder la subvention suivante :

Association Festiv'enZic : 5 000 euros

Dans le cadre de l'organisation de Clermont Fête ses étudiants 2010, l'association Festiv'enZic organise la 13<sup>ème</sup> édition du tremplin Musiques en Fête.

Après le succès des éditions précédentes du tremplin Musiques en Fête, l'association souhaite reconduire l'évènement pour l'année 2010 et offrir une soirée en fin d'année à la Coopérative de Mai afin de départager les deux finalistes.

L'édition précédente ayant été couronné de succès avec environ 950 spectateurs présents.

L'association sollicite de la Ville pour une aide financière à hauteur de 5 000 euros sachant que le budget prévisionnel des deux soirées s'élève à 9 300 euros – La subvention de la Ville en 2009 s'élevait à 5 000 euros.

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29/09/2010

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET